

Conférence interministérielle Santé publique

20 décembre 2021

Rapport

Présents

Membres

○ Christie Morreale, Ministre (présidente de la CIM) + Yolande Husden, cheffe de cabinet	Gouvernement wallon
○ Wouter Beke, Ministre + Katrien Van Kets, cheffe de Cabinet	Gouvernement flamand
○ Frank Vandenbroucke, Ministre + Ri De Ridder, conseiller + Jan Bertels, chef de cabinet	Gouvernement fédéral
○ Antonios Antoniadis, Ministre	Gouvernement de la Communauté germanophone
○ Bénédicte Linard ministre + Deborah Cuignet, conseillère	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Valérie Glatigny, Ministre + Baudouin Byls, conseiller + Nathalie Irebe, conseillère	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Alain Maron, Ministre + Miguel Lardennois, conseiller	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande
○ Kurt Doms, conseiller ○ Vincent Hubert, conseiller	Secrétariat de la Conférence interministérielle Santé publique

Invités

○ Karine Moykens, secrétaire-générale	Présidente du comité Interfédéral Testing et Tracing
○ Frank Robben, administrateur-général	e- Health

<ul style="list-style-type: none"> ○ Carole Schirvel Commissaire adjointe Corona du gouvernement ○ Dirk Ramaekers, Président de la Taskforce Vaccination ○ Sabine Stordeur, Présidente-adjointe de la Taskforce Vaccination 	Commissariat Corona du Gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ○ Tinne Lernout ○ Anne Tilmanne 	Sciensano
<ul style="list-style-type: none"> ○ Isabelle Vanderbrempt, cheffe de service ○ Saskia Van den Bogaert, cheffe de cellule 	SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
<ul style="list-style-type: none"> ○ Cecile van de Konijnenburg 	RMG
<ul style="list-style-type: none"> ○ Virginie Pirard ○ Zeger Debyser 	Comité Consultatif de Bio-éthique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Yves Van Laethem ○ Jean Michel Dogné ○ Pierre Van Damme ○ Fabrice Peters 	Conseil Supérieur de la Santé

1. Politique en matière de COVID-19

1.1. Avis du CSS, du Comité de Bio-éthique et de la Task Force Vaccination concernant la vaccination des 5-11 ans

Les avis du CSS (Yves Van Laethem) et Comité consultatif de Bioéthique de Belgique (V. Pirard / Z. Debyser) et du Taskforce sont tour à tour présentés brièvement, suivi par un débat entre Ministres et avec les experts et représentants présents.

CONCLUSION ET DECISION

1. Les propositions de décision, telles que reprises dans le document « Vaccination contre le COVID-19 des enfants de 5 à 11 ans » ainsi que le projet de communiqué de presse sont affinés et approuvés en séance.

1.2. Cadre réglementaire pour la vaccination obligatoire des non-professionnels de la santé : état des lieux et discussion (Secrétariat CIM & legal covid, SPF Santé publique)

Le dossier est reporté à la prochaine réunion.

1.3. Avis RMG portant sur des mesures supplémentaires dans le cadre du variant Omicron : présentation (C. Van de Konijnenburg)

Le dossier est reporté à la prochaine réunion.

- 1.4. Resultaten juridische analyse continuering COVID-19 samenwerkingsakkoorden tot juni 2022 : informatie

La CIM prend connaissance de l'information.

2. Communication

Le projet de communiqué de presse est actualisé en séance.

3. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 22 décembre à 7h30.